

ECHOS de la Fondation

Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique



Editorial

De belles réalisations en 2011... mais il reste encore du chemin à faire !

L'année qui vient de s'écouler fut riche en réalisations. Je retiens pour ma part les avancées majeures en thérapie cellulaire, l'acquisition d'équipements de pointe, l'essor de la protonthérapie, la pratique de l'hypnose dans différentes applications médicales dont la chirurgie thyroïdienne, etc. Autant de belles réalisations rendues possibles grâce à vous, généreux mécènes.

Il me tient à cœur de rappeler une nouvelle fois qu'en unissant nos forces, nous faisons avancer la recherche, nous permettons aux activités scientifiques de se développer encore et nous aidons les médecins à apporter à leurs patients les meilleurs soins avec efficacité et dans des conditions optimales de qualité.

Un soutien et un apport de fonds privés sont indispensables au regard du système de financement de nos hôpitaux. Vous lirez avec intérêt l'analyse du Pr Guy Durant, Administrateur général des Cliniques Saint-Luc, à ce sujet.

Renaud Mazy, le nouvel administrateur délégué de Saint-Luc, continuera à développer la vision stratégique ambitieuse pour le futur des Cliniques avec, bien entendu, le patient au centre de toutes les attentions.

La Fondation s'insère dans cette vision et mènera ses actions et ses démarches de fundraising en accord avec la stratégie définie par Renaud Mazy et son équipe.

J'envisage donc l'horizon 2012 avec sérénité, tout en restant vigilant. Et j'insiste sur l'importance de maintenir, voire de renforcer, le dialogue et les relations avec les Cliniques Saint-Luc et le secteur des sciences de la santé de l'UCL dans son ensemble.

Gardons toujours à l'esprit que la Fondation, grâce à ses mécènes, est un maillon important pour le développement de l'institution.

Je voudrais conclure ce message en soulignant une fois encore combien la Fondation a besoin de vous, et à quel point les médecins, chercheurs, et au bout de la chaîne, les patients, vous sont reconnaissants et comptent sur votre fidèle générosité pour 2012 !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une excellente année 2012 !

Regnier Haegelsteen

Président de la Fondation Saint-Luc,
Président du Comité de direction
de la banque Degroof

La protonthérapie : un traitement plus ciblé contre le cancer

p. 2



SOMMAIRE

Editorial

Actualité médicale - La protonthérapie : un enjeu de santé publique

2

Le financement des hôpitaux : l'importance du mécénat

3

Les activités de la Fondation Saint-Luc :

4

Déjeuner scientifique - Que ferions-nous sans vous ?

Dîner scientifique - Les maladies du rein sont sournoises et fréquentes

Le salon du testament : la Fondation y était

Les actualités de la Fondation :

5

Contrat de confiance entre Bayer Pharmaceuticals,

la Fondation Saint-Luc et la Fondation Louvain

Événement :

Soirée caritative chez Filigranes : la littérature au profit des patients

5

Ils soutiennent la Fondation :

6

Du sport pour faire avancer la neurochirurgie

Charity bike pour la néonatalogie

Que sont-ils devenus ?

7

Dix ans d'accompagnement à domicile des patients fragilisés

La chirurgie cardiovasculaire reconnue internationalement

Comment soutenir la Fondation ? Les avantages du legs en duo

8

Excellence et Humanisme

LA PROTONTHERAPIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Bientôt un centre en Belgique ?

L'UCL, les Cliniques universitaires Saint-Luc et la société IBA, leader mondial en protonthérapie, s'associent pour créer un centre de recherche en protonthérapie en Wallonie, le premier en Belgique. A leurs côtés, la Fondation Saint-Luc et la Fondation Louvain (UCL) joignent leurs efforts pour soutenir financièrement ce projet. Le point sur la protonthérapie en Belgique, véritable enjeu de santé publique.

En Belgique (comme dans les autres pays occidentaux), le cancer est devenu la principale cause de décès, et son incidence va probablement augmenter à cause du vieillissement de la population. En 2015, environ 70 000 nouveaux cas de cancers seront détectés en Belgique.

Aujourd'hui, la radiothérapie avec des photons (ou rayons X) est l'une des méthodes principales de thérapie du cancer. Les études épidémiologiques montrent que la radiothérapie, utilisée seule ou combinée à d'autres modalités, est aujourd'hui crédite de la guérison de la moitié des patients atteints du cancer. De plus, cette technique contribue grandement à améliorer la qualité de vie des patients incurables.

Mais en dépit de progrès techniques considérables au cours des dernières décades et malgré des avancées significatives dans la compréhension des mécanismes d'action des rayonnements ionisants, trop de patients souffrent encore de récidive de leur tumeur ou de dommages collatéraux du traitement. Il est donc nécessaire de continuer à améliorer les méthodes permettant de concentrer la dose de radiation dans la tumeur et d'épargner les tissus sains autour de la tumeur.

LA PROTONTHERAPIE : UN TRAITEMENT PLUS CIBLÉ

Actuellement, la protonthérapie est la solution à cet écueil. Cette technique particulière de radiothérapie offre une solution originale à certaines situations cliniques dans lesquelles la présence de tissus sains environnant la tumeur rend le traitement difficile et/ou risqué pour la qualité de vie future du patient. En effet, les protons ont une façon très différente de déposer la dose dans la matière. Le proton s'arrête dans la matière à une profondeur qui dépend précisément de son énergie, et l'essentiel de la dose est déposé dans les derniers millimètres de la trajectoire, près de l'endroit où le proton s'arrête. La répartition de la dose en fonction de la profondeur montre un pic étroit en fin de trajectoire (le pic de Bragg).

Grâce à cette spécificité des protons, la radiothérapie par faisceaux de protons, ou protonthérapie, permet d'augmenter la dose dans la tumeur (améliorant ainsi le contrôle local) et de diminuer la dose dans les tissus sains avoisinants, réduisant ainsi les dégâts collatéraux causés par le traitement. De tels progrès cliniques ont été observés dans les centres qui aujourd'hui utilisent les faisceaux de protons pour le traitement du cancer.

Or, malgré la présence d'IBA à Louvain-la-Neuve et les compétences développées par les chercheurs de l'UCL, aucun centre de protonthérapie n'existe en Belgique. « Les patients doivent partir à Orsay (près de Paris), à Villingen (Suisse) ou à Heidelberg (Allemagne) pour bénéficier de soins par protonthérapie. C'est très compliqué à gérer pour ces patients qui doivent s'insérer dans les plannings de soins déjà très chargés de ces institutions et doivent par conséquent attendre longtemps avant d'être pris en charge », déplore le Pr Pierre Scalliet, chef du Service de radiothérapie oncologique aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

L'UCL, LES CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC ET IBA S'ASSOCIENT POUR CRÉER LE PREMIER CENTRE BELGE

Le centre est une joint-venture entre quatre partenaires: la Région Wallonne, IBA (constructeur, recherche et développement), l'UCL (recherche et développement) et les Cliniques universitaires Saint-Luc (recherche médicale et applications). Son champ d'application est limité au traitement du cancer chez l'enfant et de certains cancers de l'adulte pour lesquels les solutions actuelles ne sont pas satisfaisantes. Outre une meilleure protection des tissus sains, l'avantage majeur concerne la diminution du risque de provoquer un second cancer, c'est-à-dire un cancer se développant chez un patient déjà guéri de sa première maladie¹. Ce danger est particulièrement élevé chez les enfants.

L'objet de ce centre serait de faire des recherches cliniques en protonthérapie, c'est-à-dire de traiter des patients dans le cadre de protocoles de recherche, mais aussi d'effectuer des recherches scientifiques et technologiques permettant d'optimiser cette nouvelle forme de traitement du cancer. Le centre serait aussi utilisé par IBA pour valider ses nouveaux concepts dans le domaine de la protonthérapie. Le succès de ce projet de recherche requiert un environnement clinique et de recherche fort et de haut niveau.

¹ C'est un paradoxe des radiations d'être à la fois un traitement efficace du cancer et un agent capable de provoquer un cancer (dans des proportions différentes bien entendu).



La radiothérapie par faisceaux de protons, ou protonthérapie, permet d'augmenter la dose dans la tumeur et de diminuer la dose dans les tissus sains avoisinants

LES PARTENAIRES MÉDICAUX

Dans l'état actuel du projet, il est prévu de traiter environ 180 patients par an, ce qui correspond à 80% environ de la capacité du centre. Cet objectif laisse de la marge pour des développements futurs (nouvelles techniques, nouvelles indications). Le centre est ouvert à tous patients (belges ou étrangers), sur la base d'accords de recrutement développés en partenariat avec d'autres centres de grande taille (KULeuven, Centre Oscar Lambret à Lille), et d'accords à formaliser avec les autres universités, notamment l'ULB et l'ULg. Les services de radiothérapie de ces deux universités ont été contactés et des rencontres sont en cours pour faire avancer la collaboration. Les universités du nord du pays sont également intéressées, notamment la RUG (Gand) déjà active dans le domaine de la protonthérapie (travaux théoriques). Il est important de noter à ce sujet que la culture de collaboration entre universités belges est ancienne et bien établie dans le domaine de la radiothérapie.

OÙ SERA INSTALLÉ LE CENTRE ?

Des terrains sont disponibles sur le site de Louvain-la-Neuve, dans la surface située entre la N4 et la E 411. Cette localisation présente de nombreux avantages, notamment la proximité avec la firme IBA et les équipes de recherche de l'UCL situées sur le campus de Louvain-la-Neuve où des projets hospitaliers existent, sans oublier l'emplacement présumé du futur hôpital académique, vraisemblablement en partenariat avec la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies (où se trouve actuellement une partie du Service de radiothérapie des Cliniques Saint-Luc).

Les autorisations réglementaires de traiter des patients en radiothérapie sur le site de Louvain-la-Neuve existent depuis 1978 et ont été renouvelées en 1992 pour l'installation expérimentale au Centre de Recherche du Cyclotron de l'ISN (Institut des Sciences Nucléaires). Plusieurs milliers de patients ont été traités entre 1978 et 2001 sur ce site. L'installation a été fermée en raison de son obsolescence et de la difficulté de réaliser une remise à niveau. Après analyse, il s'est avéré qu'il était plus économique et techniquement préférable de construire une nouvelle installation que de modifier la vieille installation existante (l'accélérateur date de 1973, son énergie de faisceau est insuffisante pour les traitements envisagés).

COMMENT LE CENTRE SERA-T-IL FINANCÉ ?

Le financement du centre est détaillé dans un *business plan* présenté et approuvé par les différents partenaires. Une invitation est faite au mécénat privé et d'entreprise, à travers les deux fondations réunies (la Fondation Saint-Luc et la Fondation Louvain) pour participer au financement de la phase de construction du centre. Par la suite, les amortissements et frais de fonctionnement seront supportés par l'activité médicale grâce à un remboursement spécifique accordé par l'INAMI à cette technique particulière.

« Grâce à ce centre de protonthérapie, nous pourrons faire bénéficier les patients souffrant de cancer, et en particulier les enfants, d'une technologie de pointe près de chez eux », se réjouit le Pr Scalliet.

Plus d'information :

Pr Pierre SCALLIET,
chef du Service de radiothérapie
oncologique aux Cliniques
universitaires Saint-Luc,
Tél. 02 764 47 63,
E-mail : Pierre.Scalliet@uclouvain.be

Le rôle capital du mécénat

Un appel est fait aux mécènes de la Fondation Saint-Luc et de la Fondation Louvain pour la constitution d'un fond à hauteur de 333 000 € par an pour une durée de trois ans, afin de couvrir les frais de fonctionnement pendant la phase de construction (avant le traitement des premiers patients). L'appel au mécénat, qui représente 1 000 000 € sur un budget total d'environ 24 000 000 €, est une impulsion indispensable à la concrétisation du centre.

Si vous souhaitez soutenir le projet « Protonthérapie », n'hésitez pas à verser la somme de votre choix sur le compte spécifiquement ouvert pour ce projet par l'UCL, en gestion par la Fondation Saint-Luc et la Fondation Louvain : 363-0933402-11 (ING), IBAN BE 30363093340211 avec la communication « Protonthérapie ». Les dons de 40 € et plus sont déductibles fiscalement.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Tessa Schmidburg, Secrétaire générale de la Fondation Saint-Luc, au 02 764 15 23 ou tessa.schmidburg@uclouvain.be ou Nicolas Grosjean, Secrétaire général de la Fondation Louvain, au 010 47 31 28 ou nicolas.grosjean@uclouvain.be

BON À SAVOIR !

Le n° 18 de Saint-Luc Magazine était entièrement consacré au cancer.

Téléchargez-le sur www.saintluc.be



Dîner scientifique – 6 septembre 2011



Pr Pierre Scalliet



M. Yves Jongen

Monsieur et Madame Michel Peterbroeck ont convié chez eux plus de soixante personnes au dîner qu'ils organisaient le 6 septembre dernier pour écouter le Pr Pierre Scalliet, Chef du Service de radiothérapie oncologique aux Cliniques universitaires Saint-Luc, et M. Yves Jongen, membre du Comité exécutif d'IBA, en charge des études et du développement technologique de l'entreprise.

Le thème de la soirée concernait la mise sur pied d'un centre de protonthérapie en Belgique. (lire en page 2) Les Prs Bruno Delvaux, Recteur de l'UCL, et Jacques Melin, Vice-Recteur du Secteur des sciences de la santé, n'ont pas manqué de rappeler l'importance de ce projet.

Les présentations scientifiques et techniques ont ensuite fait place au dîner. « Nous avons été très bien reçus et je tiens à remercier vivement Monsieur et Madame Michel Peterbroeck pour leur chaleureux accueil. Grâce à cet événement, nous avons pu échanger de nombreuses idées avec les convives, qui se sont montrés très enthousiasmés par le projet », se réjouit le Pr Scalliet.

Ce dîner fut exceptionnel à plus d'un titre. Outre l'ambiance conviviale et chaleureuse, c'est la première fois que la Fondation Saint-Luc et la Fondation Louvain (UCL) joignent leurs efforts pour soutenir la création d'un centre de protonthérapie en Wallonie.



Le Pr Jacques Melin, vice-recteur des Sciences de la santé, et le Pr Bruno Delvaux, recteur de l'UCL

Réflexion

LE FINANCEMENT DES HÔPITAUX

L'importance du mécénat pour l'hôpital



Matière complexe, le financement est pourtant essentiel pour le bon fonctionnement des hôpitaux. Dans ce domaine, quelle est la part du mécénat privé ? Est-il marginal ou complémentaire dans le budget de Saint-Luc ? Explications avec le Pr Guy Durant, Administrateur général des Cliniques Saint-Luc.

Le financement des hôpitaux en Belgique est très complexe. Les règles sont nombreuses et changeantes ; elles déterminent pourtant l'activité de l'hôpital. Par exemple, suite aux dernières législations qui favorisent les hospitalisations de courte durée, on a assisté dans la pratique à une réduction de la durée de séjour ainsi qu'à une augmentation considérable de l'hospitalisation de jour. L'économie et les soins sont donc deux matières indissociables.

« On relève trois sources de financement pour les hôpitaux, explique le Pr Guy Durant, Administrateur général des Cliniques Saint-Luc : le budget des moyens financiers, les honoraires médicaux et enfin, les médicaments et autres dispositifs médicaux (ndlr : prothèses, implants...) ».

Le budget des moyens financiers (BMF) comprend une enveloppe allouée tous les ans par le SPF Santé publique pour couvrir les frais liés à l'hospitalisation traditionnelle et de jour, qui ne sont pas couverts par les honoraires médicaux et les médicaments et dispositifs médicaux. Le BMF est donc affecté aux frais liés au personnel infirmier (rémunérations), à l'achat d'équipement et de matériel, aux frais administratifs et logistiques engendrés par l'activité d'hospitalisation... Le BMF est différent pour chaque hôpital puisque calculé sur la base du volume de son activité et des pathologies prises en charge, de l'intensité de l'activité infirmière et de plusieurs autres paramètres. Autant de critères objectifs qui garantissent une certaine équité entre les différents hôpitaux. « Cet argent est versé à Saint-Luc par les mutuelles et représente 38% de nos recettes totales ».

Les honoraires médicaux concernent les prestations médicales qui sont financées à l'acte. Il existe une liste d'environ 9000 actes médicaux avec, pour chacun, un tarif différent. Cette nomenclature est revue continuellement.

Cette deuxième source de financement représente 44% du total de nos recettes. « Il s'agit d'un montant brut. Les médecins ne perçoivent pas l'entièreté de ce montant car il couvre également toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des activités médicales comme les rémunérations du personnel soignant, paramédical ou logistique, les coûts énergétiques, l'entretien des machines, le nettoyage des locaux, la stérilisation du matériel médical, etc. ».

Les médicaments et autres dispositifs médicaux, la troisième source de financement, représentent 18% des recettes des Cliniques. « Ce chiffre est assez élevé à cause du grand nombre de pathologies lourdes et complexes traitées à Saint-Luc, hôpital universitaire ».

LA PARTICULARITÉ DE L'HÔPITAL ACADEMIQUE

Le BMF est divisé en plusieurs sous-catégories, dont la sous-partie B7 qui concerne le financement des deux autres missions de l'hôpital académique : l'enseignement et la recherche. Le B7 apporte 21,4 millions d'euros par an, soit près de 5% du chiffre d'affaires des Cliniques (qui est de 429 millions d'euros par an). « Cette somme nous permet de financer les surcoûts liés à ces deux activités hautement intellectuelles, non facturables et par conséquent non rentables. Mais elle est tout à fait insuffisante ! A titre de comparaison, le B7 dans les autres pays développés représente 15 à 20% du BMF. Or chez nous, les médecins consacrent près de 30% de leur temps à enseigner et à faire de la recherche ».



« En soutenant les Cliniques, les mécènes nous aident très concrètement à atteindre notre objectif ultime : l'excellence ! »

Par ailleurs, les actes cliniques de nos médecins durent plus longtemps car ils doivent expliquer ce qu'ils font aux médecins en formation. Nous utilisons aussi plus de matériel médical car ces futurs médecins spécialistes doivent parfois recommencer un geste avant de le maîtriser. Cette activité non rentable se concrétise néanmoins sous la forme de publications dans les revues scientifiques les plus prestigieuses (300 par an) et la signature de nombreux contrats de recherche (300 par an).

Saint-Luc dans le vert

Les Cliniques parviennent malgré tout à dégager chaque année une marge bénéficiaire (2% en 2010) grâce aux recettes annexes (provenant des suppléments pour les chambres privées¹, des suppléments d'honoraires des médecins) et aux effectifs sous-staffés. « Nous demandons beaucoup d'efforts à notre personnel. A titre de comparaison, dans les institutions académiques de taille comparable à la nôtre, les hôpitaux suisses fonctionnent avec deux fois plus de personnel, les américains avec trois à quatre fois plus d'effectifs. Sans ce bénéfice, nous ne pourrions garantir la pérennité de l'institution, qui passe par des investissements constants. »

LA FORMULE « ALL IN » : LE FUTUR POUR LES HÔPITAUX

« Notre système de financement est obsolète et quasi unique au monde. Nous faisons figure de village gaulois, poursuit le Pr Guy Durant. Tôt ou tard, notre pays devra changer de système et passer à un mode de financement forfaitaire all in : x euros, tout compris, pour une prothèse de hanche, y euros pour un pontage coronaire. Dans le cadre d'un tel financement, les institutions sont responsabilisées car elles doivent procéder à des choix pour prendre en charge au mieux le patient : la meilleure qualité possible au meilleur coût. »

C'est déjà le cas, partiellement, pour les médicaments : les médecins les prescrivent en suivant une enveloppe qui nous est attribuée. On calcule les forfaits en tenant compte de la complexité des différentes pathologies traitées. J'estime que nous passerons à cette formule « all in » dans environ cinq ans. De nombreux signes montrent que la transition est en cours. »

Le rôle du mécénat privé

Dans quelle mesure le mécénat privé intervient-il dans le financement de Saint-Luc ? « Les dons privés qui nous arrivent via la Fondation Saint-Luc représentent plus d'1 million d'euros par an (1,4 millions en 2010), soit 6,5% de la sous-partie B7 du BMF, c'est-à-dire le financement des missions recherche et enseignement de notre hôpital universitaire. Cette contribution est indispensable pour la réalisation de nos missions académiques. En soutenant les Cliniques, les mécènes nous aident très concrètement à atteindre notre objectif ultime : l'excellence auprès des patients. Ceci étant dit, cette part pourrait être encore plus importante, nous saurions toujours quoi en faire ! », sourit le Pr Durant.

Un ouvrage de référence



Après plusieurs années d'élaboration, le Pr Guy Durant vient de publier chez Kluwer un ouvrage de référence : « Le financement des hôpitaux en Belgique ». Ce livre présente la réglementation très complexe sur le financement des hôpitaux en Belgique. Pédagogique, il explique la mécanique et les règles en vigueur en faisant référence aux lois et arrêtés royaux qui régissent le financement.

Un outil indispensable pour tout gestionnaire d'hôpital puisque bien comprendre le financement induit un impact majeur sur le fonctionnement de l'hôpital. La deuxième édition (novembre 2011) a été actualisée et adaptée selon les différents changements survenus au cours de l'année écoulée.

Le financement des hôpitaux en Belgique, Guy Durant, Ed. Kluwer, 167 pp., ISBN : 9789046531822

¹ A Saint-Luc, des suppléments de chambre et d'honoraires sont demandés pour les seuls patients ayant opté en connaissance de cause pour une chambre à un lit (cela représente 15% de nos journées). Si un patient doit être isolé pour des raisons médicales, de même qu'aux urgences ou en soins intensifs, aucun supplément n'est bien évidemment demandé.

Les activités de la Fondation Saint-Luc



Mme Muriel Emsens, Mme Jacques Berghmans, Mme Hervé Vandenkerckhove, Mme André Querton



DÉJEUNER SCIENTIFIQUE 18 OCTOBRE 2011

Que ferions-nous sans vous ?

En octobre dernier, la Fondation Saint-Luc a convié à un déjeuner les propriétaires de jardins de l'année 2011, les bénévoles du comité organisateur de la visite des jardins et d'autres Amis de la Fondation pour les remercier de leur implication sans faille.

« Les propriétaires de jardins et nos bénévoles ont été exceptionnels une fois de plus, se réjouit Tessa Schmidburg, Secrétaire générale de la Fondation. Nous leur sommes particulièrement reconnaissants pour leur fidèle et généreux engagement. »

Pour les remercier, la Fondation les a conviés à un déjeuner convivial en octobre dernier. A cette occasion, le Pr Jacques Melin, vice-recteur du Secteur Santé (UCL), a tenu à informer l'assemblée des derniers développements survenus aux Cliniques Saint-Luc, notamment en ce qui concerne la gouvernance et les dernières innovations techniques et médicales.

Renaud Mazy, nouvel Administrateur délégué des Cliniques universitaires Saint-Luc, a pu ainsi rencontrer pour la première fois des Amis de la Fondation Saint-Luc et souligner l'importance de continuer à développer la vision stratégique ambitieuse pour le futur des Cliniques avec, bien entendu, le patient au centre de toutes les attentions.

Moment privilégié, en petit comité, ce déjeuner a également permis de faire un point sur l'évolution de la Fondation Saint-Luc en 2010 et 2011, et sur l'avancement des différents projets de recherche au sein de l'hôpital.

Une visite exclusive du laboratoire du Pr Etienne Sokal, responsable de l'Unité de gastro-entérologie pédiatrique, fut ensuite proposée aux convives.

« De tels moments sont toujours l'occasion de rappeler que la présence des mécènes et des bénévoles aux côtés de la Fondation est une preuve de confiance en nos missions, souligne Tessa Schmidburg. Leur fidélité nous aide également à faire connaître de manière plus élargie la Fondation Saint-Luc, son travail, ses besoins, mais surtout les bénéfices qu'elle offre dans le domaine de la recherche médicale. C'est pourquoi nous espérons vraiment continuer ensemble pour encore un bon bout de chemin. »



Pr Jacques Melin, M. Philippe Lenaerts et Melle Emmanuelle Gonzales



Pr Pierre Scalliet, Mme Jacques Berghmans, Pr Philippe Noirhomme



M. Renaud Mazy et Mme Brigitte Ullens de Schooten



Pr Etienne Sokal



Les participants au déjeuner ont pu visiter le laboratoire du Pr Sokal



Pr Henri Nielens et Mme Jacques Coens

DÎNER SCIENTIFIQUE - 16 NOVEMBRE LA NÉPHROLOGIE À SAINT-LUC

Les maladies du rein : sournoises et très fréquentes

Le 16 novembre, Monsieur et Madame Guy Verhaeghe de Naeyer ont organisé un dîner conférence à leur domicile afin de promouvoir le Service de néphrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc auprès de leurs amis.

La néphrologie est la spécialité médicale qui diagnostique et traite les maladies des reins. « Chez l'adulte en bonne santé, les reins filtrent environ 150 litres de sang par jour pour maintenir la composition du milieu intérieur dans lequel baignent toutes nos cellules, explique le Pr Michel Jadoul, chef du Service de néphrologie. Les maladies rénales chroniques (MRC) se caractérisent par une réduction progressive de la quantité de sang filtrée, avec intoxication progressive de l'organisme. Lorsque les reins filtrent moins de dix litres de sang par jour, on parle d'insuffisance rénale terminale qui impose une thérapeutique substitutive contraignante et coûteuse, par dialyse ou transplantation. »

Les causes de MRC sont multiples : l'épidémie de diabète de type 2 ainsi que l'allongement de l'espérance de vie des patients porteurs d'affection cardiovasculaire jouent un rôle majeur dans leur fréquence croissante. En outre, environ 10% des MRC ont une origine génétique.

« Les MRC sont malheureusement sournoises, car longtemps silencieuses, et très fréquentes. On estime que 5 à 10% de la population adulte présente une MRC. Il faut également savoir que toute MRC, même modérée, s'accompagne d'une augmentation marquée du risque cardiovasculaire », prévient le néphrologue.

Dans son exposé, le Pr Michel Jadoul, chef du Service de néphrologie, a illustré quelques-unes des activités du Service. « Nous mettons tout en œuvre pour assurer une prise en charge optimale des MRC chez les sujets à risque, a-t-il assuré. Nous avons également créé la Clinique des maladies rénales génétiques, une structure unique en Belgique, en lien étroit avec notre laboratoire de recherche, leader dans ce domaine en Europe. En termes de recherche, nous avons développé un programme de recherche translationnelle concernant les mécanismes de la perte d'efficacité de la dialyse péritonéale à long terme et du risque cardiovasculaire accru après transplantation rénale. »

A nouveau, comme lors de chaque dîner scientifique coordonné par la Fondation, les invités se sont montrés très intéressés par l'exposé. Ils ont particulièrement apprécié de pouvoir s'entretenir ensuite, en petit comité, avec les responsables du Service de néphrologie et des Cliniques. Ces dîners donnent en effet la possibilité aux Amis de la Fondation de connaître l'évolution de la recherche, les défis menés par le Service et les aspirations et besoins pour le futur.



Pr Michel Jadoul

LA NÉPHROLOGIE À SAINT-LUC

Le Service de néphrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc fait face à trois grands défis :

- assurer un enseignement (étudiants, enseignement continu) qui attire l'attention sur la fréquence et la gravité potentielle des maladies rénales chroniques (MRC), dont la prise en charge précoce peut freiner - sinon enrayer - l'évolution ;
- diagnostiquer et traiter les MRC au mieux, en offrant des soins de pointe tout en contribuant aux progrès des connaissances et en améliorant les thérapeutiques existantes des MRC ;
- améliorer le pronostic des patients au stade d'IRT, traités par dialyse et/ou transplantation rénale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les Cliniques Saint-Luc disposent de deux centres de dialyse externes :
- à Waterloo, en collaboration avec les Cliniques de l'Europe ;
- à Gosselies, en partenariat avec le Grand Hôpital de Charleroi et la Clinique Notre-Dame de Grâce

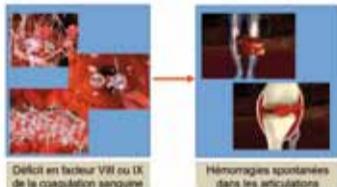


BAYER PHARMACEUTICALS, LA FONDATION SAINT-LUC ET LE SERVICE D'HÉMATOLOGIE MAIN DANS LA MAIN

Un contrat de confiance

La firme pharmaceutique Bayer soutient financièrement les projets de recherche sur l'hémophilie du Service d'hématologie. A la faveur de la signature d'une convention avec ces deux parties, la Fondation Saint-Luc entre dans la danse et joue les intermédiaires entre le service médical et son sponsor. Elle devient dès lors le point de contact unique pour Bayer et pour le Service d'hématologie.

L'hémophilie en images



On dénombre moins de 1000 patients hémophiles en Belgique, dont plus de 210 pris en charge à Saint-Luc conjointement par les Services d'hématologie adulte et pédiatrique, deuxième centre belge de l'hémophilie après celui de la KULeuven. Même si des progrès thérapeutiques majeurs ont été réalisés au cours des dernières décennies, des développements demeurent indispensables pour améliorer l'efficacité, la tolérance et la facilité d'utilisation des traitements de l'hémophilie. Les projets de recherches menés par le Pr Cedric Hermans, chef du service d'hématologie, et son équipe sont donc d'une importance capitale... et ne demandent qu'à être soutenus encore plus et mieux financièrement.

L'HÉMOPHILIE EN DEUX MOTS

L'hémophilie est une maladie hémorragique héréditaire et rare de la coagulation sanguine qui affecte les hommes et est transmise par les femmes (appelées « conductrices »). Cette maladie est responsable de saignements anormaux qui se produisent surtout à l'intérieur des grosses articulations (genoux, chevilles, coudes) et des muscles. Ces hémorragies sont la conséquence d'un déficit génétique d'une des protéines de la coagulation sanguine appelée facteur VIII ou facteur IX. Ces « facteurs » sont indispensables à la formation des caillots sanguins et à l'arrêt des hémorragies. La gravité de la maladie est fonction de la sévérité du déficit. Lorsque le déficit est sévère et que le facteur fait totalement défaut, les hémorragies surviennent spontanément.

En l'absence de traitement visant à corriger le déficit, les hémorragies se répètent avec une préférence au niveau des articulations qu'elles détruisent progressivement.

LES SPONSORS : NÉCESSAIRES POUR SOUTENIR LA RECHERCHE

La recherche clinique est une des pierres angulaires du progrès du traitement de l'hémophilie ; elle mobilise beaucoup d'énergie, coûte cher et n'est pas rentable... L'apport financier de sponsors et de mécènes privés est dès lors indispensable pour la poursuite de projets de recherche fondamentale en laboratoire tout d'abord, en clinique ensuite. « La société Bayer nous sponsorise à raison de 100 000 € sur une durée de trois ans pour développer un projet de recherche sur l'impact d'une maladie rare (l'hémophilie) sur la santé publique aujourd'hui et demain, se réjouit le Pr Cedric Hermans. Notre objectif est d'améliorer la prise en charge des patients souffrant de cette maladie. Nous sommes très honorés que Bayer nous fasse confiance à nouveau au point de s'engager à nos côtés pendant trois années consécutives ».

LA FONDATION SAINT-LUC, MAILLON INDISPENSABLE ENTRE LES SPONSORS ET LES CLINIQUES

Dans ce cas, la Fondation Saint-Luc agit en tant qu'intermédiaire entre un sponsor et les cliniciens chercheurs de l'hôpital. L'avantage d'une telle convention est double : pour le Service tout d'abord qui peut, avec ses chercheurs, se consacrer entièrement à la recherche sans se préoccuper des aspects administratifs qui sont gérés par la Fondation Saint-Luc ; pour le sponsor ensuite, Bayer dans ce cas-ci, qui bénéficiera d'une importante visibilité dans le cadre des campagnes de communication et marketing de la Fondation.



« La Fondation se porte garante du suivi, de l'utilisation et de la visibilité des fonds alloués par Bayer au Service d'hématologie », assure Tessa Schmidburg, Secrétaire général de la Fondation.

Cette initiative est une première... et, espérons-le, le début d'une longue série. Ce type de convention entre un sponsor et la Fondation Saint-Luc pourrait en effet être conclue pour d'autres projets de recherche.

Plus d'information :



Pr Cedric HERMANS,
chef du Service d'hématologie des Cliniques Saint-Luc
Tél : 02 764 17 85 (direct) / 02 764 17 40 (Secrétariat)
E-mail : cedric.hermans@uclouvain.be
Site web : <http://www.hemophilie-ucl.be>

Evénement

SOIREE CARITATIVE CHEZ FILIGRANES

filigranes
librairie de culture



La Librairie Filigranes a ouvert ses portes le 17 novembre dernier au profit exclusif de la Fondation Saint-Luc, dans le cadre de ses cinq soirées caritatives. De nombreux amateurs de livres s'y sont retrouvés pour rencontrer des écrivains et se régaler de littérature pour la bonne cause !

Filigranes est une librairie bien connue à Bruxelles. Chaque année, elle sélectionne avec soin quelques organisations à qui elle permet d'organiser une soirée caritative au cœur même de son espace de vente. Une partie des recettes récoltées au cours de la soirée est ensuite reversée à l'organisation choisie. En novembre dernier, la Fondation Saint-Luc a eu le privilège d'en bénéficier. Pour l'occasion, plusieurs médecins des Cliniques Saint-Luc sont sortis de leurs cabines de consultation et de leurs salles d'opération pour accueillir les mécènes de la Fondation au fil des rayonnages et les remercier de vive voix pour leur soutien inconditionnel.

« MARCHÉ » AUX AUTEURS

Les médecins n'étaient pas les seuls à donner de leur temps ce soir-là : de nombreux auteurs connus et reconnus avaient accepté de mettre leur notoriété au service de la Fondation ! Corinne Boulangier (RTBF), marraine de la Fondation, Geneviève Damas, Diane Drory, Chékéba Hachémi, Corinne Hubinont, Jean Van Hamme, le Grand Rabin Albert Guigui et bien d'autres encore étaient présents pour rencontrer leurs lecteurs et dédicacer leurs ouvrages. « Nous leur sommes vraiment reconnaissants et les remercions d'avoir accepté notre invitation car nous savons combien leur agenda est chargé et à quel point ils sont sollicités. Leur présence était vraiment importante pour permettre à nos invités de les rencontrer », soulignent les représentants de la Fondation Saint-Luc. « Cette soirée m'a permis de rencontrer des mécènes de la Fondation dans une ambiance conviviale. Il est en effet très important pour nous les médecins de pouvoir leur montrer à quel point nous sommes reconnaissants de leur soutien. Nous tenons par ailleurs à nous mobiliser à leurs côtés », souligne le Pr Philippe Noirhomme, chef du Département cardiovasculaire de Saint-Luc et président du Bureau exécutif de la Fondation.

La Fondation remercie chaleureusement la librairie Filigranes pour cette belle soirée !



9000 euros et une belle visibilité

500 personnes se sont rendues à la librairie Filigranes le 17 novembre dernier à l'occasion de la soirée caritative au profit de la Fondation. Le principe de cet événement était simple : 25% des recettes de la soirée et 100% du produit du bar ont été reversés à la Fondation Saint-Luc. Soit 9000 euros ont ainsi été récoltés. Une somme exceptionnelle... mais aussi une belle opération de visibilité. La Fondation est gagnante sur le tableau de la notoriété également. « Nous avons gagné en visibilité et avons pu ainsi montrer tout le dynamisme de la Fondation dans ses démarches à soutenir, grâce à ses mécènes, les activités scientifiques des Cliniques, se réjouit Tessa Schmidburg, Secrétaire général. C'est essentiel pour nous aider à atteindre notre objectif : récolter toujours plus de fonds au profit de la recherche et de la qualité des soins pour les patients des Cliniques Saint-Luc. Nous remercions vivement toutes les personnes présentes ! »

IL FALLAIT Y PENSER...

Initiative sympathique de la part de Didier Vaerman et Muriel Zielonka, tous deux responsables du bureau de communication Tilt Factory, fournisseur de Saint-Luc. Ils ont saisi l'occasion de la soirée Filigranes pour offrir à leurs 9 collaborateurs un « budget livres » leur permettant d'acquérir chacun un livre personnel et un livre à partager avec les collègues de l'agence. Une initiative aussi originale que sympathique pour marquer leur soutien collectif aux projets de la Fondation.



TRAITEUR BIO GREEN EVENT

Avec le précieux soutien de BIORGANIC FACTORY

Ils soutiennent la Fondation

LA NEUROCHIRURGIE EN TOUTE SÉCURITÉ

Du sport pour faire avancer la médecine

Se réveiller invalide après une intervention neurochirurgicale... Un cauchemar ! Qui peut devenir réalité. Des solutions existent pourtant pour garantir plus de sécurité et une meilleure qualité des soins en neurochirurgie, mais elles coûtent très cher... Olivia de Fierlant se mobilise via son organisation You4Charity pour soutenir le projet d'imagerie intra-opératoire du Pr Christian Raftopoulos, chef du Service de neurochirurgie des Cliniques universitaires Saint-Luc.

L'imagerie intra-opératoire est la solution proposée par le Pr Christian Raftopoulos, chef du Service de neurochirurgie des Cliniques universitaires Saint-Luc, pour sécuriser encore davantage les interventions de neurochirurgie. En deux mots, la fluoroscopie 3D robotisée installée en salle d'opération délivre des images radiologiques comparables à celles d'un CT Scan ; cela permet un contrôle maximalisé en cours d'intervention et confère aux neurochirurgiens un contrôle de qualité immédiat de leurs gestes avec la possibilité, si nécessaire, de parfaire leur travail.

Cette technique de pointe est utilisée notamment pour traiter les pathologies dégénératives ou traumatiques de la colonne vertébrale.

Le Pr Raftopoulos, la Fondation Saint-Luc et les Cliniques Saint-Luc travaillent actuellement sur un projet d'investissements pour installer cette technique de pointe en neurochirurgie. Les Cliniques ont déjà pu compter sur une collaboration du mécénat privé à hauteur de plus d'un tiers de l'investissement¹. Il reste cependant un peu plus de 300 000 € à trouver pour l'achat de l'équipement...

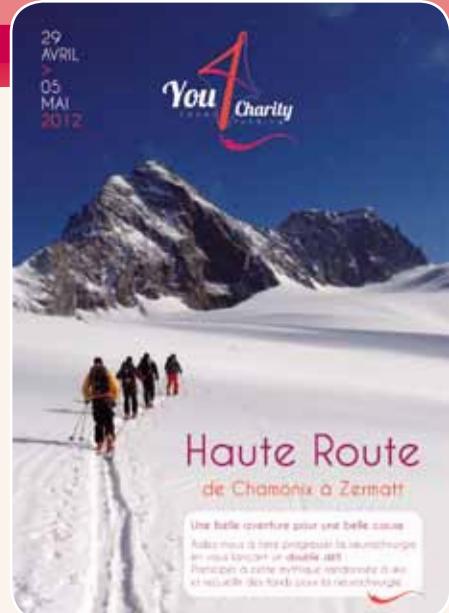
LA HAUTE ROUTE : UNE BELLE AVENTURE POUR UNE BELLE CAUSE



Faire avancer la médecine tout en se dépassant sportivement : c'est le défi proposé par Olivia de Fierlant via son organisation You4Charity. Pour elle, les challenges sportifs sont une manière originale de récolter un maximum de fonds pour une noble cause. « Plutôt que d'organiser un dîner ou une soirée caritative, j'ai préféré proposer de découvrir la magnifique région de la Haute Route. Par cette action, j'espère apporter entre 70 et 120 000 € au Service de neurochirurgie de Saint-Luc. Je suis convaincue de l'importance du mécénat privé pour la recherche médicale et l'amélioration de la qualité des soins. Les hôpitaux ont plus que jamais besoin des dons privés pour les aider à financer leurs projets ! »

Le premier défi d'Olivia de Fierlant est de taille : accomplir la Haute Route, une randonnée à ski reliant Chamonix à Zermatt, en seulement cinq jours (du 29 avril au 5 mai 2012). Une aventure accessible à tous, à condition bien sûr d'être en bonne condition physique... et bien reposé !

¹ lire les Echos de la Fondation Saint-Luc n° 13 (juin 2011)



PLUS D'INFORMATIONS



www.you4charity.com,
info@youforcharity.com

Contact :
Olivia de Fierlant,
00 41 79 784 96 19

Tous ensemble, soutenons la neurochirurgie

Si vous ne pouvez participer à la Haute Route, n'hésitez pas à soutenir le projet d'imagerie intra-opératoire du Service de neurochirurgie des Cliniques universitaires Saint-Luc. Tous les dons sont les bienvenus : compte 191-0367771-10 (CBC) / IBAN : BE41 191036777110 / BIC : CREGBEBB
Mention : Haute Route – Don – Neurochirurgie

Vous aussi, soyez créatifs au profit de la Fondation Saint-Luc

Vous avez identifié une opportunité, un événement, une démarche spécifique ou vous êtes membre d'un Rotary Club, Lions Club... ? N'hésitez pas à nous en parler pour que nous puissions compléter les fonds apportés à la neurochirurgie par You4Charity ou pour tout autre nouveau projet !

Contactez sans plus attendre Tessa Schmidburg au 0477 33 57 23 ou ou par e-mail : tessa.schmidburg@uclouvain.be

CHARITY BIKE POUR LA NÉONATOLOGIE

Une épopée cycliste et humaniste

Louis aura bientôt huit ans et est en pleine forme ! Une excellente nouvelle pour l'équipe du Service de néonatalogie qui l'a pris en charge en janvier 2004 alors qu'il n'était âgé que de 28 semaines et pesait moins d'un kilo. Pour les remercier, sa famille a organisé un Charity bike.

Comme tous les très grands prématurés de très petit poids, Louis a séjourné près de trois mois dans le Service de néonatalogie du Pr Christian Debauche aux Cliniques universitaires Saint-Luc. « Malgré ce départ compliqué dans la vie, Louis a été très « sage » au niveau cardiaque, digestif et infectieux, se souvient le Pr Debauche. Il n'a connu aucune complication et a quitté l'hôpital en pleine forme, indemne et sans séquelles. »

Reconnaissant envers le professionnalisme et l'humanisme de l'équipe de Néonatalogie, Charles Dixon, le papa de Louis, a mis sur pied une équipe de cinq amis cyclistes pour rallier Londres à Bruxelles (où vit la famille), soit 400 kilomètres, en seulement trois jours. Objectif de ce Charity bike : récolter des fonds pour Saint-Luc, mais aussi pour une institution neurologique londonienne où est hospitalisé le grand-père de Louis.

Pari gagné : la fine équipe a récolté 6000 €, dont 3000 € pour le Service de néonatalogie de Saint-Luc. « Nous utiliserons cet argent pour améliorer l'accueil des familles dans le Service. Nous souhaitons créer une ambiance plus intime pour permettre aux parents de cocooner leurs (très) petits bébés, annonce Christian Debauche. Nous remercions de tout cœur la famille Dixon ! »

ZOOM SUR D'ANCIENS BOURSIERS

Dix ans d'accompagnement à domicile des patients fragilisés

Il y a dix ans, la Fondation Saint-Luc a soutenu financièrement la naissance d'un projet pilote destiné à l'accompagnement des patients fragiles après leur hospitalisation aux Cliniques Saint-Luc.



Quitter l'hôpital après un séjour plus ou moins long se révèle difficile pour des patients fragilisés par leur isolement, une problématique sociale, leur grand âge, des troubles cognitifs et/ou de santé mentale... Les accompagner le temps de mettre en place toutes les aides nécessaires est indispensable. Une équipe de soignants s'est alors mobilisée pour démarrer le projet AUXAD pour « auxiliaire à domicile ».

Dix ans plus tard, AUXAD joue un rôle charnière entre l'hôpital et le domicile pour les personnes les plus fragiles. L'équipe est composée de trois infirmières et deux auxiliaires d'accompagnement (des aide-soignantes qui effectuent des tâches d'aide familiale telles que les courses, l'organisation du domicile...) ; elle offre un soutien complémentaire - limité dans le temps - aux patients fragilisés après une hospitalisation, un passage au Service des urgences ou une consultation.

AUXAD fait partie des Cliniques Saint-Luc et travaille en complémentarité avec les professionnels du domicile, jusqu'à la « stabilisation » de la situation du patient.

« Nous restons très reconnaissants envers la Fondation Saint-Luc et ses nombreux mécènes de nous avoir fait confiance », remercie Marie-Claire Beaudelot, coordinatrice de l'équipe AUXAD.

LAURENT VANDERBIST, ASSISTANT SOCIAL, TÉMOIGNE :
« Lorsque le patient est entre les mains d'AUXAD, je suis 100% rassuré ! »



« Lorsque le médecin nous contacte pour organiser la sortie d'un patient, nous nous assurons que toutes les conditions sont réunies pour que cela se passe bien. Si une aide à domicile est nécessaire mais impossible avant quelques jours (parce que l'on est vendredi par exemple), nous nous tournons vers l'équipe d'AUXAD pour raccompagner le patient, vérifier que son frigo est plein, que ses médicaments sont prêts.

Je me souviens d'une patiente arrivée aux Urgences en étant persuadée qu'elle s'était cassé le coude et qu'elle allait être hospitalisée. Ne souffrant que d'une fêlure ne nécessitant pas d'hospitalisation, elle se trouva fort démunie au moment de rentrer chez elle. Personne n'était disponible pour venir la chercher, son frigo était vide, elle était incapable d'aller chercher ses médicaments seule et son domicile devait être réaménagé (plus de tapis sur lesquels elle risquait de trébucher)... AUXAD est alors entré dans la danse avec son humanité et son efficacité habituelles.

Lorsque je leur confie un patient, je suis toujours totalement confiant et rassuré. »

Plus d'information :

Marie-Claire BEAUDELOT,
coordinatrice de l'équipe AUXAD,
Tél. 02 764 22 44 ou 02 764 22 39,
E-mail : Marie-Claire.Beaudelot@uclouvain.be



La chirurgie cardiovasculaire de Saint-Luc internationalement reconnue

Lors du 25ème congrès annuel de l'European Association for cardiothoracic surgery (EACTS), le plus grand congrès mondial de cette discipline, le Dr Laurent de Kerchove, boursier de la Fondation Saint-Luc cette année, a reçu le prix « C. Walton Lillehei Young Investigator's Award » pour ses travaux de recherche en chirurgie valvulaire. Outre ce prix, c'est l'ensemble du Service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique de Saint-Luc qui s'est distingué.



Le Dr Laurent de Kerchove, du Service de chirurgie cardiovasculaire, a reçu une bourse de la Fondation Saint-Luc cette année pour mener un projet de recherche sur l'annuloplastie de la valve aortique au sein du laboratoire de chirurgie expérimentale (lire Echos de la Fondation Saint-Luc n°13). « L'annuloplastie est une technique utilisée pour remédier à une insuffisance des valvules cardiaques mitrale et aortique, explique le Dr de Kerchove. Mon projet de recherche est composé d'une partie clinique et d'une partie expérimentale. »

La remise du « C. Walton Lillehei Young Investigator's Award » s'est déroulée à Lisbonne, en octobre dernier, lors du congrès annuel de l'European Association for cardiothoracic surgery. « Cet événement est un rendez-vous mondial incontournable pour les spécialistes de la chirurgie cardiovasculaire et thoracique », souligne le Pr Gébrine El Khoury, chef du Service de chirurgie cardiovasculaire de Saint-Luc.

Cette année, le Service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique de Saint-Luc figurait parmi les trois meilleurs services représentés à l'EACTS avec neuf travaux sélectionnés pour être présentés devant l'assemblée. « Le Service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique couvre un large éventail de secteurs tant en clinique qu'en recherche, note le Pr El Khoury. Outre la recherche en chirurgie expérimentale, les travaux de nos médecins en chirurgie valvulaire, dans les remplacements valvulaires percutanés et la chirurgie coronaire, ont été particulièrement mis à l'honneur. »

« Cette importante reconnaissance de nos pairs est très valorisante, et s'inscrit dans la continuité, note le Pr El Khoury. La reconnaissance internationale du Service est établie depuis plusieurs années et nous avons déjà été plusieurs fois mis en avant lors d'importants congrès. Cette année, par exemple, à Philadelphie, nous avions été reconnus comme centre particulièrement performant en chirurgie cardiaque. »

LE PRIX DU MÉRITE SCIENTIFIQUE

Le C. Walton Lillehei Young Investigator's Award est décerné par le board de la Société européenne de chirurgie cardiovasculaire et thoracique ; il récompense un service particulièrement actif dans le domaine de la recherche en chirurgie valvulaire. Il n'existe pas de critère objectif de sélection, c'est un jury qui se rassemble pour l'attribuer. Ce prix est mis à profit pour poursuivre les recherches qui ont toujours besoin de financement.

Ensemble, soutenons le développement de la chirurgie cardiaque de Saint-Luc

Si ce domaine vous intéresse, versez votre don sur le compte de la Fondation Saint-Luc n° 191-0367771-10 (CBC) / IBAN : BE41 191036777110 / BIC : CREGBEBB
Mention : Chirurgie cardiaque/Prof El Khoury-Pr Noirhomme

NEWS des cliniques

BIENVENUE À VICTOR

Le Centre de Transplantation de l'UCL - qui exerce ses activités à Saint-Luc et au CHU Mont-Godinne - vient de lancer une newsletter semestrielle: VICTOR (vignette d'informations du Centre de Transplantation d'organes). VICTOR abordera différentes thématiques et l'actualité autour de la transplantation. Dans son tout premier numéro, VICTOR revient sur l'histoire de la transplantation et dresse un portrait du Centre de Transplantation aujourd'hui. A découvrir sur le site internet des Cliniques Saint-Luc : www.saintluc.be.



PAS DE SOUFFRANCE INUTILE

Souffrir après une intervention chirurgicale est tout à fait normal et des traitements adéquats sont prévus. Si une douleur importante persiste cependant, elle pourrait évoluer vers une douleur chronique très invalidante. Pour ne pas en arriver là, le Service d'anesthésiologie a mis en place une nouvelle consultation. Objectifs : faciliter la révalidation et la réinsertion rapide dans la vie quotidienne après une intervention chirurgicale.

Plus d'infos: Pr Patricia Lavand'homme, chef de clinique au Service d'anesthésiologie, tél. 02 764 18 97, e-mail : patricia.lavandhomme@uclouvain.be

Les avantages du legs en duo

Vous aimerez soutenir la Fondation Saint-Luc dans ses différents projets... Avez-vous pensé au legs en duo ?

Pourquoi choisir la Fondation Saint-Luc ?

La Fondation est une institution qui s'inscrit dans la durée. Gage de pérennité et de sérieux, la Fondation soumet annuellement ses comptes à l'examen d'un bureau de Réviseurs indépendants qui veille au respect de l'affectation des legs.

Que puis-je léguer à la Fondation ?

Dans le respect de vos héritiers réservataires (enfants ou parents), vous pouvez décider de léguer à la Fondation tout (legs universel) ou partie (legs à titre universel ou particulier) de votre patrimoine. Il peut s'agir de biens immobiliers, mobiliers, d'une somme d'argent ou encore de valeurs mobilières (obligations ou actions), etc.

La Fondation s'acquitte-t-elle de droits de succession ?

Bien sûr, mais l'Administration fiscale accorde des tarifs réduits aux Fondations d'utilité publique. Ces droits de succession sont réduits et fixes (6,6% à Bruxelles, 7% en Wallonie et 8,8% en Flandre). Ils ne varient pas en fonction du montant du legs. Grâce à cette faible taxation, la déperdition du legs est minime: la majorité de votre legs sert votre projet!

Qu'est-ce que le legs en duo ?

Le legs en duo est une technique de planification successorale qui permet d'assurer à vos héritiers une part d'héritage plus importante, tout en faisant preuve de générosité envers une institution qui a votre confiance et en réduisant fortement la charge fiscale de votre succession. En pratique, cette technique du legs en duo consiste à répartir votre succession entre vos héritiers et une institution comme la Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, « fondation maison » des Cliniques universitaires Saint-Luc. Le mécénat devient alors une magnifique alternative à la surcharge fiscale à laquelle certaines successions peuvent vite être soumises.

Le legs peut porter sur l'universalité de votre succession ou sur un ou plusieurs éléments de celle-ci. L'on parle alors tantôt de legs universel, tantôt de legs particulier.

En pratique, comment faire un legs en duo ?

Comme un legs classique, il doit être prévu par testament. Vous y léquez une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et vous léquez la partie restante à la Fondation Saint-Luc. Il est impératif de prévoir expressément que la Fondation Saint-Luc aura, à sa charge, le paiement de l'entièreté des droits de succession (au taux des droits dus par chacun).

Nous vous conseillons de consulter votre notaire afin qu'il vous assiste dans la rédaction de votre testament:

- le testament olographe est entièrement rédigé, daté et signé de votre main.
- le testament authentique est rédigé par votre notaire, sous votre dictée.

Et si je me pose encore des questions ?

Vous êtes bien décidé à soutenir la Fondation mais hésitez sur la voie à suivre. Pour vous aider à mieux nous connaître, nous tenons à votre disposition une brochure reprenant les grandes lignes d'actions de notre Fondation. Les Echos de la Fondation vous permettent aussi de vous arrêter sur les projets en cours.

N'hésitez pas à contacter le Secrétariat général de la Fondation Saint-Luc :

Tessa Schmidburg au 02 764 15 23 ou fondation-saintluc@uclouvain.be

"Avec moi, soutenez la Fondation Saint-Luc"

Corinne Boulanger (RTBF)

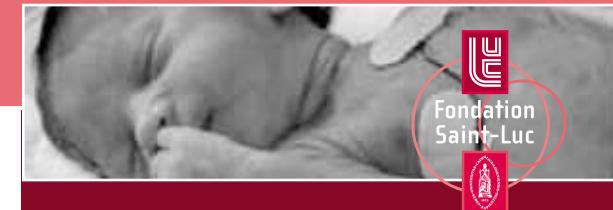


Pour tout don, un seul numéro de compte :
191-0367771-10

Dédicibilité fiscale à partir de **40 €**

www.fondationsaintluc.be - T. 02 764 15 23

Merci à Corinne Boulanger, Marraine bénévole de la Fondation Saint-Luc et à Eléa, docteur en herbe.



LA MISSION DE LA FONDATION

La Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, promeut et finance le développement de la recherche clinique de très haut niveau et l'investissement d'équipements et de technologies de pointe.

Amplifier et pérenniser le niveau d'excellence et d'humanisme aux Cliniques universitaires Saint-Luc grâce au mécénat, c'est le but que la Fondation Saint-Luc s'est assignée. Elle contribue ainsi activement à l'amélioration des soins apportés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage encore plus humain.

La Fondation Saint-Luc a également pour objectif de permettre à des médecins spécialistes et des professionnels de la santé de Saint-Luc, de compléter leur formation à l'étranger.

De même, elle octroie des mandats à des cliniciens pour qu'ils puissent se consacrer à des projets de recherche pendant un, deux ou trois ans. Ceux-ci, ainsi que les grands projets multidisciplinaires de recherche clinique coordonnés par différents spécialistes, constituent un des socles de l'activité universitaire des Cliniques Saint-Luc qui ont pour mission de soigner, mais aussi d'innover et d'enseigner.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SAINT-LUC

Président du Conseil d'administration
Regnier HAEGELSTEEN

Membres

Jacques BERGHMANS
Philippe BIOUL
Philippe DEHASPE
Bruno DELVAUX
Pierre GIANELLO (Président du Conseil scientifique)
Renaud MAZY
Jacques MELIN
Baudouin MEUNIER
Philippe NOIRHOMME (Président du Bureau exécutif)
Dominique OPFERGELT
Patrick PARMENTIER
Michel PETERBROECK
Jean STÉPHENNE
Brigitte ULLENS de SCHOOTEN
Pierre VAN DEN EYNDE
Birky de VILLEGAS de SAINT-PIERRE JETTE

S.A.S. le Prince Philipp-Erasme de LIECHTENSTEIN
(Président honoraire)

PERSONNES DE CONTACT :

Tessa Schmidburg
Secrétaire général
Tél: 00 32 2 764 15 23
tessa.schmidburg@uclouvain.be

Géraldine de Meester
Assistante
Tél: 00 32 2 764 13 96
geraldine.demeester@uclouvain.be

Fondation Saint-Luc
Fondation d'utilité publique
Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles

www.fondationsaintluc.be



Les dons de 40 € et plus sont déductibles fiscalement.

**Du fond du cœur,
un GRAND MERCI !**



Les Echos de la Fondation
est une publication
du Service de communication

Validation:
Réalisation/Rédaction:
Photographies:
Graphisme et mise en page:
Editeur responsable:
R. Mazy, Pr Ph. Noirhomme - Th. Denayer
Géraldine Fontaine
© CAV - Hugues Depasse / DR
CAV - Rudy Lechanter
Tessa Schmidburg